

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacGuigan: Je demande donc au député de retirer sa motion

M. l'Orateur: A l'ordre. La motion est-elle rayée du *Feuilleton* ou reportée à l'ordre du jour?

M. Reid: Reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES NOUVELLES DEMANDES DE PRÊTS AUX TERMES DE LA LOI SUR LES TERRES DESTINÉS AUX ANCIENS COMBATTANTS

Motion n° 8—**M. Marshall:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tout document résultant de la première réunion de l'équipe de gestionnaires supérieurs de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, convoquée par le directeur général de l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants, à Ottawa, du 26 au 29 mars, comme il suit, a) plans opérationnels pour les périodes qui précèdent et suivent la date limite du 31 mars 1974 pour les nouvelles demandes de prêts, b) utilisation plus poussée de la gestion par objectif en tant que style de gestion pour l'Office de l'établissement agricole des anciens combattants.

L'hon. **Daniel J. MacDonald** (ministre des Affaires des anciens combattants): Monsieur l'Orateur, il s'agit de documents ministériels confidentiels, n'intéressant que le ministère et ils ne sauraient être communiqués. Je prie donc le député de retirer sa motion.

M. Marshall: Non, monsieur l'Orateur.

M. Reid: Reportez-la à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

L'ENQUÊTE DE LA SCHL SUR CERTAINES MAISONS DE PLACE DE LA PROMENADE, À NEUFCHÂTEL

Motion n° 9—**M. Godin:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de documents ou rapports préparés par des représentants de SCHL à la suite d'une enquête faite le 22 janvier 1973 sur certaines maisons situées à Place de la Promenade à Neuchâtel.

[Français]

M. Ian Watson (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, les documents et rapports en cause proviennent d'opérations hypothécaires entre la Société centrale d'hypothèques et de logement, à titre de société prêteuse, et un certain nombre d'emprunteurs. Comme tels, ils sont considérés comme des documents de travail de nature confidentielle. Étant donné les circonstances, j'espère que l'honorable député consentira à retirer sa motion.

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur le président, j'ai demandé la production de ces documents, parce que je fais l'objet d'une action en justice d'un demi million de dollars, et parce que celui qui me poursuit ne veut pas accepter de paiements mensuels.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois interrompre l'honorable député. Il s'agit de déterminer si la motion est retirée, si

Demandes de documents

elle doit être adoptée, mise aux voix, ou reportée pour débat ultérieur.

M. Godin: Monsieur le président, j'insiste pour obtenir ces documents. En fin de compte, il s'agit de documents publics.

M. l'Orateur: La motion est reportée pour débat ultérieur.

[Traduction]

LES CONTRATS RELATIFS À L'UTILISATION DES QUAIS BALLANTYNE, LAPOINTE ET CENTENNIAL À VANCOUVER

Motion n° 10—**M. Neale** (Vancouver-Est):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats signés par le Conseil des ports nationaux à Vancouver avec les entreprises suivantes: a) Empire Stevedoring Co. Ltd., Canadian Stevedoring Co. Ltd., c) le Canadien National relativement à l'utilisation des quais Ballantyne, Lapointe et Centennial pour les années 1973 et 1974.

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les documents demandés sont privés et confidentiels. Il s'agit de contrats d'utilisation de certains quais terminaux du port de Vancouver qui concurrencent actuellement le port de Seattle et les rendre publics pourrait leur être préjudiciable. Je demande donc au député de retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, au nom du député, je demande la mise aux voix.

M. Reid: Reportez-la à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LE DERNIER RAPPORT D'ESTIMATION DU PROGRAMME DE MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE DU CANADA

Motion n° 12—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie d'un exemplaire du dernier rapport d'estimation du Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je propose cette motion au nom du député.

M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le rapport d'estimation du Programme de mobilité de la main-d'oeuvre du Canada a été préparé conjointement par mon ministère et le secrétariat du Conseil du Trésor à titre de document de travail interne destiné à notre utilisation exclusive. Je demande donc au député de retirer sa motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): N'y comptez pas.

M. Reid: Reportez-la à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LE RAPPORT DU GÉNÉRAL DARE AU BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

Motion n° 13—**M. Rowland:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport final que le général Dare a récemment rédigé à l'intention du Bureau du Conseil privé.